

PROCÈS-VERBAL de l'**assemblée générale annuelle** des membres de la Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles, tenue mercredi 13 avril 2022 à 19 heures 30 minutes, **en mode virtuel**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Donald Bérubé, président du conseil d'administration

Jacques Baril, vice-président du conseil d'administration et président du comité Audit et déontologie

Francine St-Onge, secrétaire du conseil d'administration

Suzanne Desrochers, administratrice au conseil d'administration et présidente du comité Mise en candidature

PERSONNEL SUPPORT

Sylvain Tremblay, directeur général

Dominique Bujold, adjointe à la direction générale

Magalie Manseau, agente soutien à la gestion, aux ressources humaines et aux communications

Nombre de membres présents : 102

13.04.01 MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président, M. Donald Bérubé, souhaite la bienvenue à tous les membres présents en mode virtuel.

Le président déclare l'assemblée ouverte à 19 heures 30 minutes.

M. Bérubé présente les gens qui l'accompagnent à l'animation et au soutien.

Il informe les membres qu'il présidera l'assemblée et que Mme Francine St-Onge agira comme secrétaire de l'assemblée. Mme St-Onge sera assistée dans ses fonctions par Mme Dominique Bujold, adjointe à la direction générale.

Présentation du message du président de Mouvement par capsule vidéo

Règles de fonctionnement

Les règles de fonctionnement de l'assemblée en virtuel sont présentées par Mme Francine St-Onge, secrétaire.

Nomination des scrutateurs

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Suzanne Desrochers et Magalie Manseau comme personnes scrutatrices de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité.

13.04.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président invite Mme Francine St-Onge, secrétaire du conseil d'administration, à faire la lecture du projet de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU que la réunion se poursuivre selon l'ordre du jour présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

13.04.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 21 AVRIL 2021

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a préalablement été déposé sur le site Internet de la Caisse.

Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, aucune lecture du procès-verbal n'est faite.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021 soit approuvé tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

13.04.04 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Donald Bérubé, président du conseil d'administration, livre son message.

13.04.05 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

M. Jacques Baril, président du comité Audit et déontologie, présente le rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

13.04.06 RAPPORT ANNUEL AU 31 DÉCEMBRE 2021

Le président invite le directeur général, M. Sylvain Tremblay, à présenter à l'assemblée les états financiers de l'année ayant pris fin le 31 décembre 2021.

Les membres sont invités à poser leur question concernant les états financiers.

13.04.07 PRÉSENTATION DE L'UTILISATION DU FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU ET DES AUTRES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Le directeur général, M. Sylvain Tremblay, fait la présentation de l'utilisation du fonds d'aide au développement du milieu ainsi que du bilan de la distinction coopérative.

13.04.08 PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président invite les membres à poser des questions.

13.04.09 PRÉSENTATION DES SCÉNARIOS EN VUE DE LA VOTATION EN DIFFÉRÉ

Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)

Le président demande à M. Sylvain Tremblay, directeur général, de présenter la recommandation du conseil d'administration pour la répartition des excédents annuels (ristournes).

Ci-dessous, le projet présenté lors de l'assemblée :

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres		11 034 k\$
Autres éléments du résultat global de l'exercice		4 772 k\$
Virements réglementaires aux réserves		-10 840 k\$
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice :		
En provenance de la réserve du FADM	110 k\$	
En provenance de la RRE pour le versement de la ristourne aux membres*	1 426 k\$	1 536 k\$
Intérêts sur les parts de ristournes et les parts sociales		-1 k\$
Ajustement net relatif aux ristournes ANNÉE PRÉCÉDENTE		0 k\$
Solde de l'état de la variation de l'avoir		6 501 k\$
AU 31 DÉCEMBRE 2021		
Alimentation du FADM	-250 k\$	
Utilisation de la RRE pour l'alimentation du FADM	250 k\$	0 k\$
Alimentation de la RRE		-2 661 k\$
Alimentation de la réserve générale		-3 840 k\$
Solde à répartir		0 \$

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de proposer la recommandation du conseil d'administration pour le partage des excédents.

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels, sera soumise à la votation en différé.

Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au FADM et des taux de ristournes

Le président invite M. Sylvain Tremblay, directeur général, à présenter la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes.

Ci-dessous, le projet présenté lors de l'assemblée :

RISTOURNES VOLUMES	TAUX PAR 1 000\$ DE VOLUME	
	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	Équivalent en \$
Comptes		270 000 \$
Épargne et placements	0,61 \$	239 000 \$
Fonds		129 000 \$
Prêts et marges de crédit		526 000 \$
RISTOURNES ASSURANCES	23 \$ / 1 000 \$ de prime	288 000 \$
RISTOURNES CARTES DE CRÉDIT	0,61 \$ / 1 000 \$ d'achats net	112 000 \$
RISTOURNES PRODUITS	Montant de 50 \$	376 000 \$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		1 940 000 \$

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de proposer la recommandation du conseil d'administration pour le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes.

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels, sera soumise à la votation en différé.

13.04.10 RAPPORT DU COMITÉ MISE EN CANDIDATURE

La présidente du comité mise en candidature, Mme Suzanne Desrochers, présente le rapport des activités du comité.

L'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 21 janvier 2022 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook)
- Affichage dynamique en caisse

Démarche du profil collectif

Mme Suzanne Desrochers présente la démarche du profil collectif enrichi.

À l'issue de la période de mise en candidature, la Caisse a reçu 3 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur Caisse, et le Code de déontologie de Desjardins.

Nomination des officiers

Le président de l'assemblée, M. Donald Bérubé, agira comme président d'élection et étant donné que la secrétaire, Mme Francine St-Onge, est une personne candidate, le secrétaire adjoint, M. Sylvain Tremblay, agira comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le Règlement intérieur de la Caisse.

13.04.11 ÉLECTION PAR ACCLAMATION

La caisse a 3 postes à combler. Le nombre de candidatures reçues étant égal au nombre de postes à combler, sont élus par acclamation :

- Mathieu Girard-Boudreault
- Lucie Landreville
- Francine St-Onge

13.04.12 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE SUR LES PROPOSITIONS DE PARTAGE DES EXCÉDENTS / VOTATION EN DIFFÉRÉ

Le président rappelle aux membres qu'ils auront à voter en différé sur les sujets suivants :

- La répartition des excédents annuels (ristournes)
- Le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, le versement d'une somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et les taux de ristourne

Seuls les membres de plein droit pourront voter soit par AccèsD en ligne ou AccèsD mobile.

OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

Dès ce soir 14 avril 2022 à minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 dimanche 17 avril 2022.

Précisions sur l'annonce des résultats

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse.

13.04.13 SUIVI DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les résultats du vote sont les suivants :

716 personnes ont voté pour la répartition des excédents annuels (ristournes) et voici le résultat :

- Pour à 95,81% et contre à 4,19%

636 personnes ont voté pour l'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes et voici le résultat :

- Pour à 82,23% et contre à 17,77%

Le résultat des votes étant positif, l'assemblée est donc levée.

Donald Bérubé
Président
Conseil d'administration

Francine St-Onge
Secrétaire
Conseil d'administration